

1520 (23 NOVEMBRE).

Lettres patentes datées d'Amboise, donnant à Gaspart Fournier la maîtrise part<sup>re</sup> de la monn<sup>e</sup> de Montpellier pour 6 ans, à commencer au jour de la date desd. lettres. Ces lettres sont vérifiées à la chambre des monnaies le 4 décembre suivant.

*(Ibidem.)*